SAINT-MICHEL

Vivre avec passion

BULLETIN D'INFORMATION

Octobre Novembre

2023

1re rangée : Mario Isabelle – conseiller, Marcel Roy – conseiller, Lucie Isabelle – Cercle de Fermières, Denise Ste-Marie – L'Âge d'Or, Jean-Guy Hamelin – maire, Claude Poupart – conseiller, Mario Guérin, conseiller
2e rangée : Yannick Surprenant – Club Optimiste, Dany Séguin - UCUM, Patrice Lirette – conseiller, Patrick Phaneuf – conseiller, Daniel Rhéaume – La Fabrique (absents sur la photo, représentants des Choupettes et de l'Association des pompiers).

*À titre de remerciements pour leur implication lors de la tenue du Festival, c'est avec fierté que la Municipalité a remis un chèque à chacun des organismes locaux impliqués. Ce partage des profits est une belle source de financement pour les organismes et un **GRAND MERCI** de la part de la Municipalité.*

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0

www.municipalite-saint-michel.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 13 h

SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de ville

Nous joindre : **450 454-4502**

info@mst-michel.ca

ADMINISTRATION ET COMMUNICATIONS

COMPTE DE TAXES

4e VERSEMENT : 26 OCTOBRE 2023

Le 4e versement du compte de taxes est dû pour le **26 octobre 2023**.

Vous pouvez faire le paiement en utilisant l'une des façons suivantes :

- Chèque
- Argent comptant
- Carte de débit
- En personne ou en ligne dans la majorité des institutions financières

Vous avez accès à l'hôtel de ville sans rendez-vous, durant les heures d'ouverture. Vous avez une question? Contactez le Service de la taxation au **450 454-4502** poste 102 ou par courriel à : comptabilite@mst-michel.ca

Un avis de rappel sera envoyé en novembre, à la suite du dernier versement de taxes pour l'année 2023.

CHANGEMENT D'HEURE

C'est dans la nuit du 4 au 5 novembre 2023, plus précisément à 2 heures du matin que nous reculons l'heure d'une heure, pour revenir à l'heure normale de l'Est (heure d'hiver). Nous gagnerons donc une heure le dimanche 5 novembre.

Nous vous rappelons que c'est une bonne période pour vérifier les piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.

RESSOURCES HUMAINES

COUP DE CHAPEAU

Les membres du conseil municipal tiennent à remercier monsieur Alexandre Robert, de la ferme ***Robert's Farming*** pour le don de citrouilles. Celles-ci ont permis de décorer la municipalité. Ils tiennent également à remercier madame Caroline Tétreault et son équipe (Olivier Tétreault et Patrick Bénard) qui ont mis leurs talents artistiques à l'embellissement de la ville pour l'Halloween.

OFFRE D'EMPLOI : BRIGADIER SCOLAIRE

Un brigadier(ère) scolaire est recherché(e) pour la traverse des écoliers sur la rue Principale à la hauteur de l'école Saint-Michel-Archange. La durée de l'emploi est de septembre à juin et l'horaire est le suivant : am 7 h 30 à 8 h 30 et pm 14 h 30 à 15 h 30. ***Ce poste vous intéresse ?***

Faites parvenir une lettre d'intérêt à rh@mst-michel.ca Pour plus d'informations **450 454-4502** poste 0.

LA RÉGION MISE DE L'AVANT GRÂCE AU TALENT DE DEUX AGRICULTRICES

En effet, la candidature de madame Madeleine Zumstein sera présentée pour le concours de l'agricultrice de l'année et celle de madame Carianne Lemire sera présentée pour le concours « clin d'œil relève ». Ce concours est déterminé à 50 % par une équipe formée de gens de l'industrie et l'autre 50 % par le vote du public. Ce dernier avait jusqu'au 14 octobre pour voter.

Les élus souhaitent bonne chance à ces deux agricultrices, reconnues pour leur apport à l'agriculture de la région et leur implication dans la communauté.

TRAVAUX PUBLICS

LES LINGETTES NE VONT PAS DANS LES TOILETTES

Un petit rappel concernant les lingettes. Peu importe le type de lingettes (désinfectantes, démaquillantes, hygiéniques ou nettoyantes), il ne faut pas les jeter dans les toilettes, car elles peuvent causer des bouchons dans les canalisations et les égouts, à cause de leurs fibres synthétiques qui se décomposent mal. Elles

causent également de grosses problématiques pour les stations de pompage et peuvent engendrer une vidange des fosses septiques plus souvent.

De plus, le fait de les jeter dans les toilettes entraîne une hausse importante de temps et de coûts pour le nettoyage des stations de pompage.

INSTALLATION DES BALISES (PIQUETS) DE DÉNEIGEMENT

Les piquets de déneigement doivent être installés à 1,52 mètre (5 pieds) du pavage de la rue afin de faciliter le déneigement et la collecte des matières résiduelles. Tout piquet non conforme sera enlevé sans avertissement.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

INTERDICTIONS DE STATIONNER

Notez qu'aucun véhicule moteur ou autre ne peut être stationné entre 23 h et 6 h sur tout le territoire de la municipalité et ce, du 15 novembre au 15 avril. Cette interdiction s'applique également pour les stationnements de l'hôtel de ville et du parc des Flamants. Rappelons qu'il est interdit de stationner en tout temps devant les stations de pompage et les usines de traitement des eaux usées.

Merci de votre collaboration.

ERRATUM : PERMIS POUR UN SPA

Dans le Bulletin précédent, une erreur s'est glissée. Il était écrit qu'un permis n'était pas requis pour l'installation d'un spa. C'EST FAUX. Il faut un permis pour installer un spa et le coût est de 50 $.

INSTALLATION DES ABRIS TEMPORAIRES

C'est à partir du 15 octobre que vous pouvez installer votre garage temporaire. Ce dernier doit avoir une hauteur maximale de quatre (4) mètres et doit être implanté de la façon suivante : deux (2) mètres d'un trottoir, d'une bordure ou de l'emprise de rue et à 1,5 mètre de toute limite de propriété. Notez que les abris temporaires sont interdits dans le secteur du golf.

ÉCOCENTRES : CHANGEMENT D'HORAIRE

Les heures d'ouverture des écocentres ont été modifiées depuis le 10 octobre, pour la saison hivernale. **Voici le nouvel horaire :**

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Iberville		8 h – 16 h	8 h – 16 h			8 h – 16 h	9 h – 16 h
Saint-Luc*			8 h – 16 h	8 h – 16 h	8 h – 16 h	8 h – 16 h	9 h – 16 h
Lacolle							9 h – 16 h
Saint-Rémi*							9 h – 16 h

**Entrepreneurs non admis à l'écocentre Saint-Luc le samedi et à l'écocentre Saint-Rémi en tout temps.*

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES : 8 AU 14 OCTOBRE

Les élus profitent de la Semaine de prévention des incendies pour saluer le travail des membres du Service de la sécurité publique et incendies de Saint-Michel.

Encore cette année, le thème « Le premier responsable c'est toi ! » a été retenu comme slogan pour la Semaine de la prévention des incendies. Ce thème souligne la valeur des gestes de prévention permettant d'éviter les pertes matérielles, les blessures et les décès causés par les incendies. Il rappelle également que la majorité des incendies résidentiels sont causés par une erreur humaine.

QUELQUES STATISTIQUES

Au Québec, en moyenne, les incendies endommagent 14 maisons par jour, blessent 400 personnes et forcent l'évacuation de 29 000 personnes. 49 % de ces incendies sont attribuables à une distraction ou à une erreur humaine. 45 % des victimes d'incendie sont âgées de plus de 65 ans. La vigilance est de mise.

Adoptez des comportements sécuritaires pour le bien de tous.

Source : Semaine de la prévention des incendies | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AU QUÉBEC

C'est la 25e édition de la Semaine des bibliothèques publiques au Québec. À cet effet, de nombreuses activités sont organisées dans toutes les bibliothèques québécoises. À Saint-Michel, les frais de retard ne seront pas comptabilisés.

HALLOWEEN

Les pompiers remettront des bonbons pour l'Halloween, à la caserne, à partir de 16 h.

Un merci particulier à Vélocity pour le montage du panier cadeau contenant plusieurs accessoires de vélo. Ce premier prix fut convoité par plusieurs enfants!

CLUB OPTIMISTE

HALLOWEEN

Les membres du Club Optimiste vous attendent, le 31 octobre au parc des Flamants. Ils remettront des bonbons aux enfants. L'activité se déroulera de 16 h à 20 h, ou jusqu'à épuisement des bonbons.

DÉPOUILLEMENT DE NOËL

C'est le dimanche 10 décembre que cette belle fête pour les enfants aura lieu au centre communautaire. Plus d'informations seront disponibles bientôt sur nos différentes plateformes médiatiques.

LA GUIGNOLÉE

Le samedi 2 décembre sera l'occasion de faire preuve de générosité envers les plus démunis de notre belle communauté. En effet, les membres et bénévoles du Club Optimiste parcourreront les rues de Saint-Michel pour la collecte de denrées non périssables. Surveillez nos médias sociaux pour plus d'informations dans les prochaines semaines.

Merci pour votre générosité!

COMITÉ ENTRAIDE

PANIERS DE NOËL

Les paniers de Noël seront remis aux familles dans le besoin, le 6 décembre. Seules les personnes inscrites peuvent recevoir ce don de victuailles. Pour vous inscrire, vous pouvez contacter une des membres du comité :

Denise : 450 454-3186

Mignonne : 450 454-2793

Édith : 450 454-3824

Guylaine : 450 454-5590

LES CHOUPETTES

QUILLOTHON

La prochaine activité de financement pour Les Choupettes sera un quillothon le samedi 4 novembre, dès 16 h 30 à la salle de quilles Le Riverain, situé au 6280, boul. Saint-Laurent à Sainte-Catherine.

Le coût par allée est de 120 $ et le nombre de joueurs suggérés est de six (6) personnes.

Les personnes qui désirent se procurer une allée peuvent rejoindre Vanessa au **514 949-6957** ou par courriel, leschoupettesdestmichel@hotmail.com

Du plaisir assuré !

L'ÂGE D'OR

1ER SOUPER DE L'AUTOMNE – 19 OCTOBRE

Il reste des billets pour les personnes désireuses de participer au 1er souper de l'automne, organisé par l'Âge d'Or. Le coût est de 25 $/personne pour un bon repas chaud, servi aux tables.

Pour acheter vos billets, contactez madame Denise Ste-Marie au **450 454-3186.**

SOUPER DE NOËL

Le souper de Noël organisé par le club de l'Âge d'Or de Saint-Michel aura lieu le jeudi 7 décembre, au centre communautaire.

Cette activité est réservée aux membres. Pour plus d'information ou pour réserver votre place, contactez madame Denise Sainte-Marie au **450 454- 3186.**

CLUB OPTIMISTE ET LE CERCLE DE FERMIÈRES

COLLECTE DE SANG – 9 NOVEMBRE

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

la collecte

À nouveau, les deux organismes unissent leur force pour organiser la collecte de sang de l'automne qui aura lieu le jeudi 9 novembre au centre communautaire. Les détails supplémentaires seront publiés sur nos différents médias électroniques.

Cercle de Saint-Michel

Bonjour,

Voici la prochaine activité du Cercle !

15 novembre : Décos de Noël

Donnez, SVP, votre nom à la présidente, Denise Perrier, afin de prévoir le matériel. Suivez-nous sur notre page Facebook :

Cercle de fermières de Saint-Michel

Celles qui désirent devenir membres, inscrivez-vous auprès de : denise-sylvain@hotmail.com

Bon automne à toutes et tous !

Lucie Isabelle, secrétaire

Paroisse
Saint-Michel-Archange

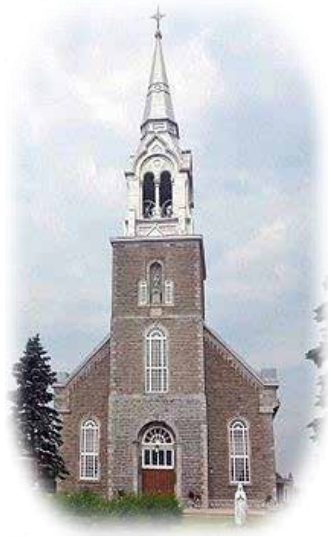

Campagne
de financement

Rappel Dîme 2023

À quoi sert la dîme ?

Elle sert à soutenir les projets pastoraux.

C'est la <u>principale</u> source de revenus pour répondre aux besoins financiers de la fabrique.

La dîme défraie les coûts d'opération de la paroisse dont :

- -- les salaires des 4 membres du personnel pastoral et de soutien
- -- les coûts des activités pastorales, catéchétiques et liturgiques
- -- les assurances
- -- les services téléphoniques
- -- la papeterie et les frais de bureau

Merci de croire encore en votre ÉGLISE !

Daniel Rhéaume, président de l'Assemblée de fabrique
Et les marguilliers

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil auront lieu le 14 novembre et le 12 décembre à 19 h 30 à l'hôtel de ville.

Vous êtes tous les bienvenus.